



OPCALIA
Département dédié Enseignement privé

Laurent Zlotkowski

Directeur Département dédié Enseignement privé - Opcalia

Aurélie Delgove

Coordinatrice formation et compétences – Collège Employeur

Jean-Marc Belz

Conseiller formation – Opcalia Bretagne

22 mars 2017



1. Présentation du Département dédié EP
2. La collecte : évolution des taux de cotisations 2016
3. Le budget formation post-réforme
4. Les règles de prise en charge 2017
5. L'Espace formation
6. Le Décret qualité pour les organismes de formation



1. Présentation du Département dédié Enseignement privé d'Opcalia



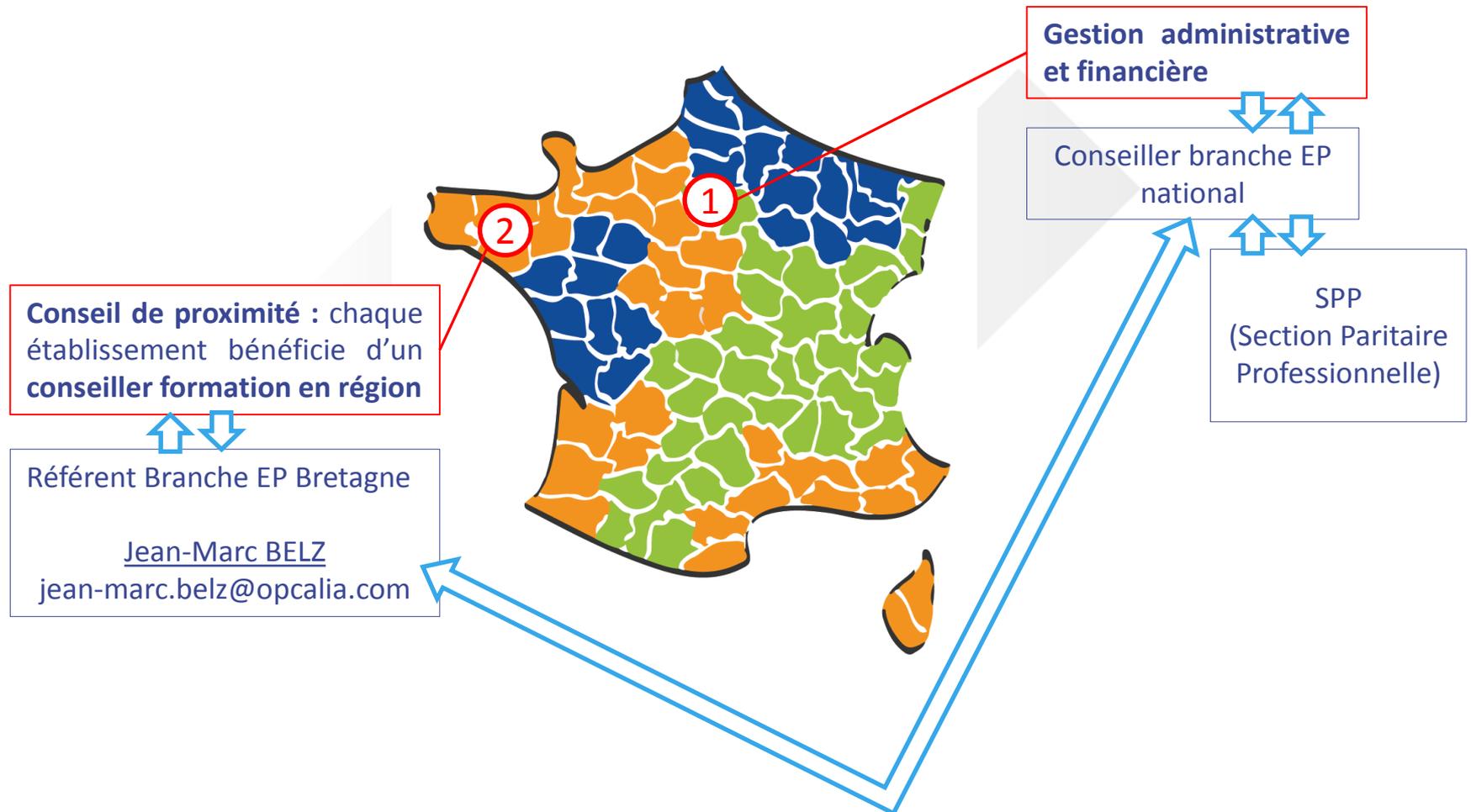
Le Département dédié Enseignement privé

- Le Département dédié EP, c'est :
 - **5.561** adhérents
 - **72%** d'établissements de moins de 10 salariés
 - **11 M€** de collecte
 - **13 M€** de droit à engager
 - **9.700** demandes de prises en charge accordées
 - **29.000** factures payées
 - **20.500** salariés formés financés par Opcalia

(Données 2016)

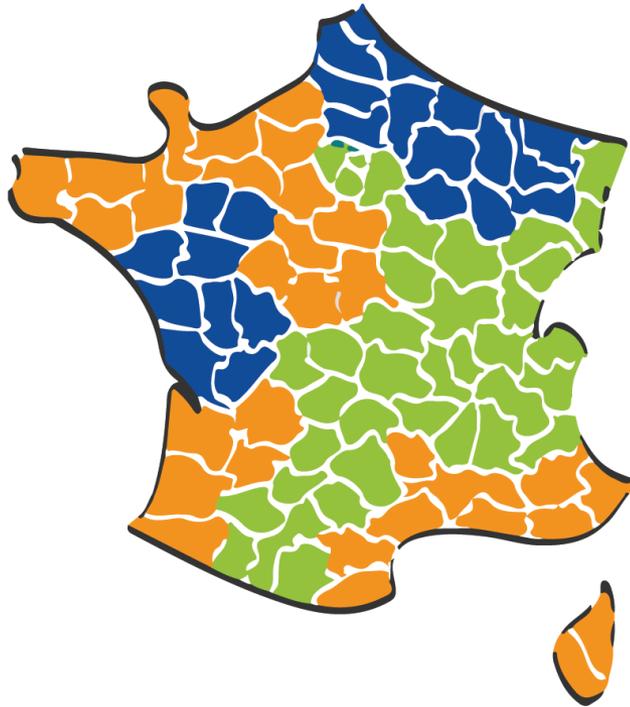


Le Département dédié Enseignement privé





Le Département dédié Enseignement privé



Gestion administrative et financière : Région 2

Annie Bonnan 01.45.31.97.63

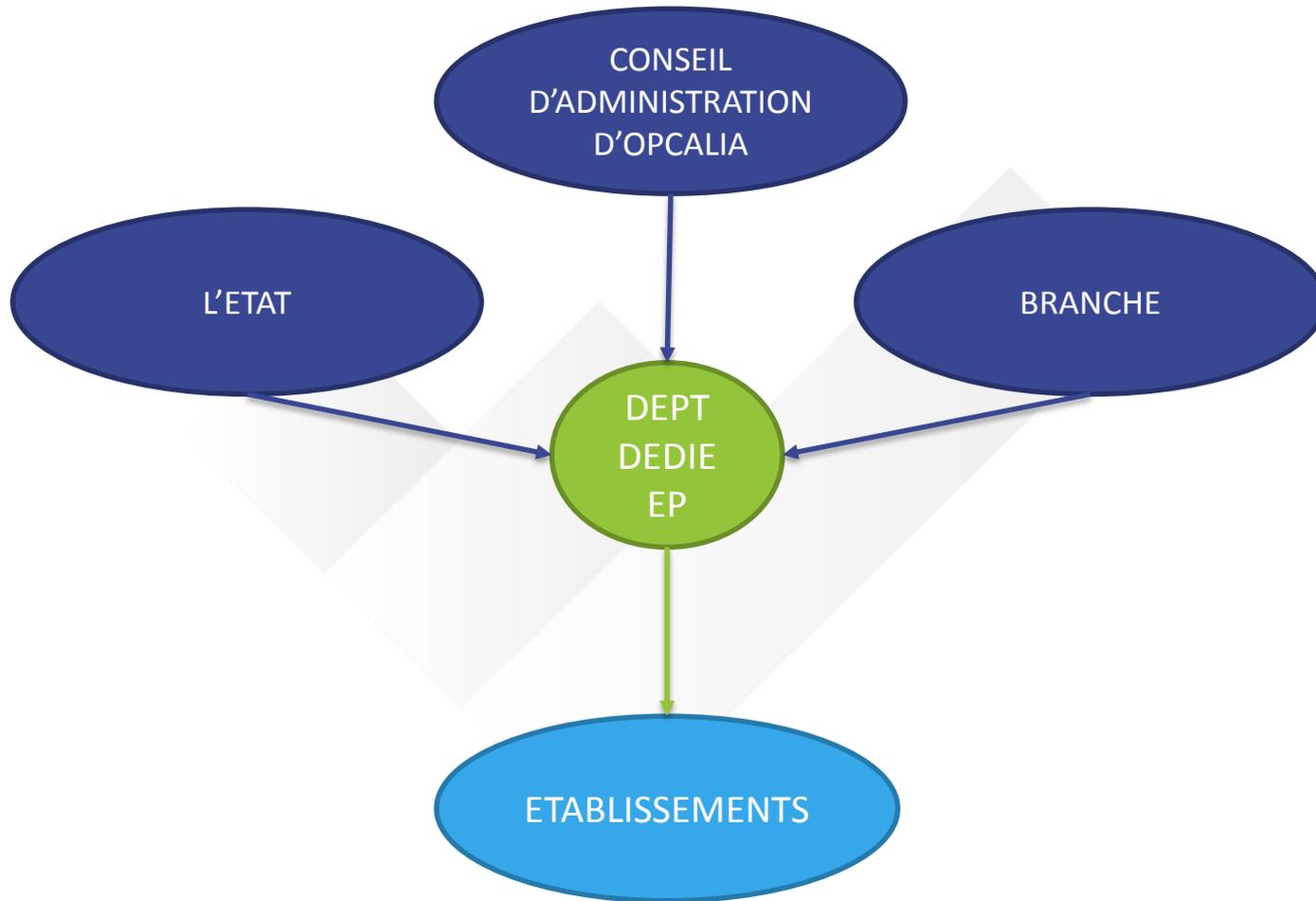
Patricia Chiesa 01.45.31.90.56

Loubna Mellass 01.45.31.97.62

enseignement-prive-02@opcalia.com



Le Département dédié Enseignement privé



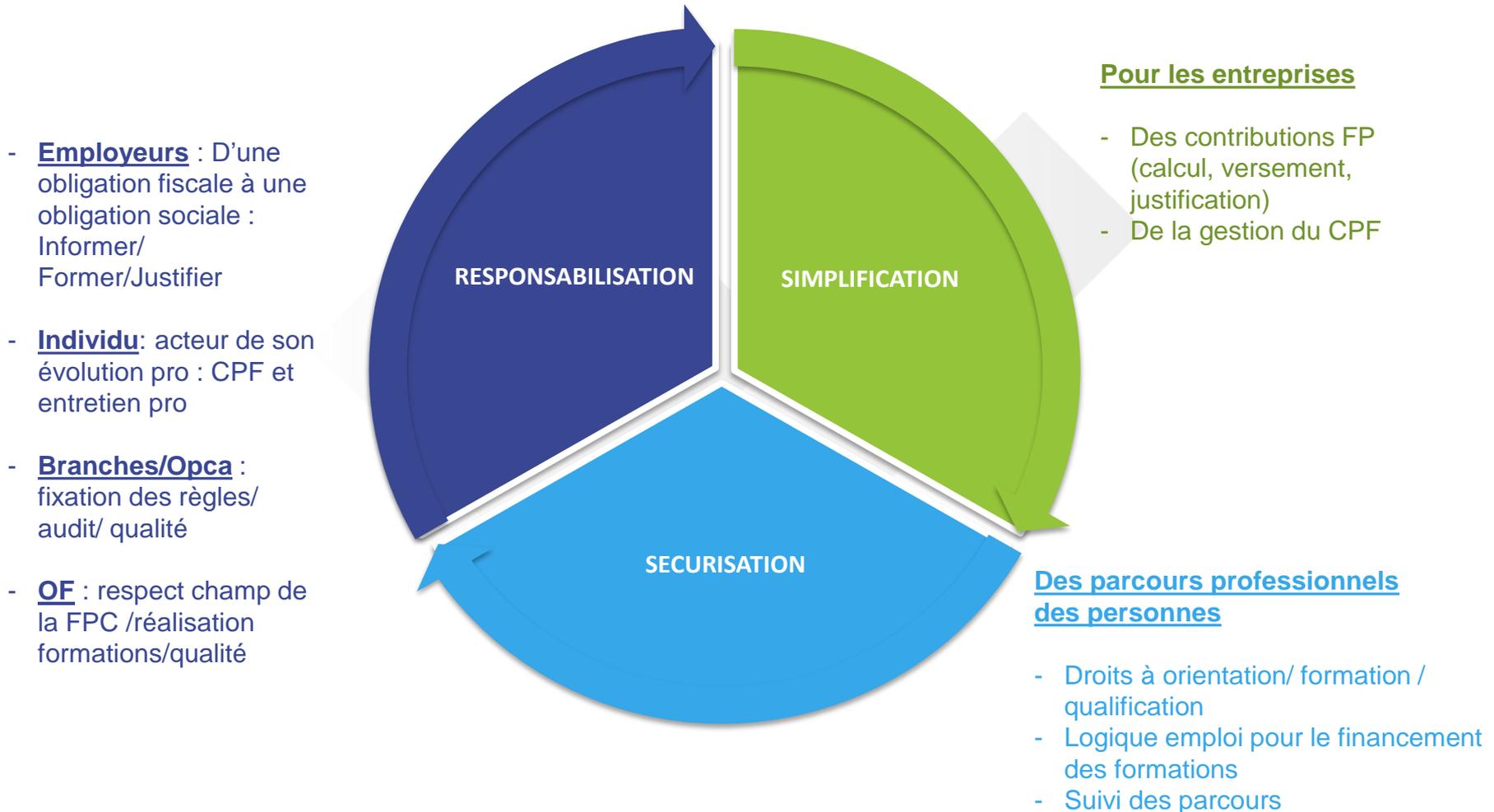


2. La collecte : évolution des taux de cotisations 2016



Comprendre la réforme

L'Etat a souhaité responsabiliser tous les acteurs de la formation





La collecte : cotisations 2016

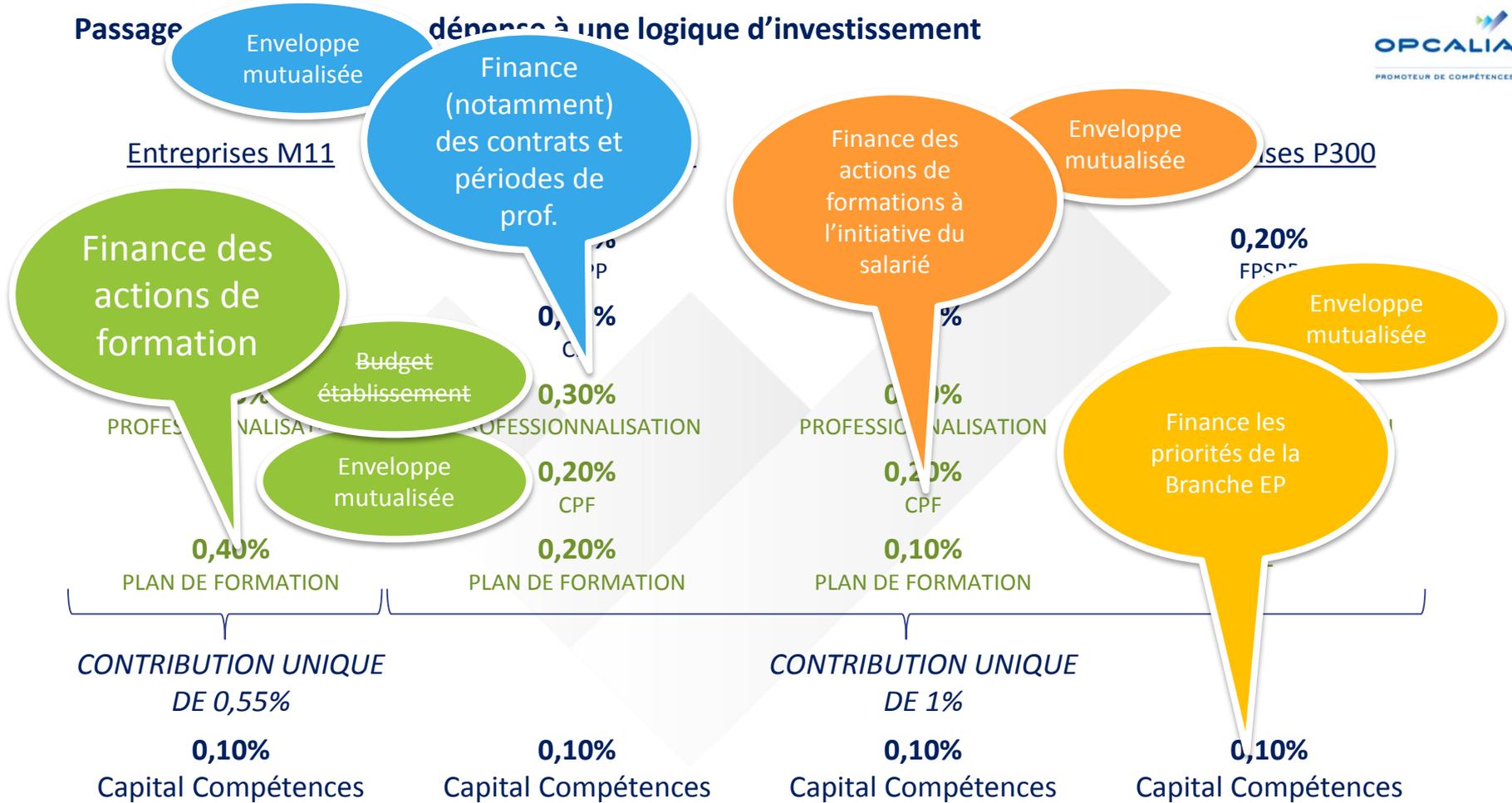
Passage d'une logique de dépense à une logique d'investissement

<u>Entreprises M11</u>	<u>Entreprises P11-49</u>	<u>Entreprises P50-299</u>	<u>Entreprises P300</u>
-	0,15% FPSPP	0,20% FPSPP	0,20% FPSPP
-	0,15% CIF	0,20% CIF	0,20% CIF
0,15% PROFESSIONNALISATION	0,30% PROFESSIONNALISATION	0,30% PROFESSIONNALISATION	0,40% PROFESSIONNALISATION
-	0,20% CPF	0,20% CPF	0,20% CPF
0,40% PLAN DE FORMATION	0,20% PLAN DE FORMATION	0,10% PLAN DE FORMATION	-
<i>CONTRIBUTION UNIQUE DE 0,55%</i>		<i>CONTRIBUTION UNIQUE DE 1%</i>	
0,10% Capital Compétences	0,10% Capital Compétences	0,10% Capital Compétences	0,10% Capital Compétences



La collecte : cotisations 2016

Passage de la logique de dépense à une logique d'investissement



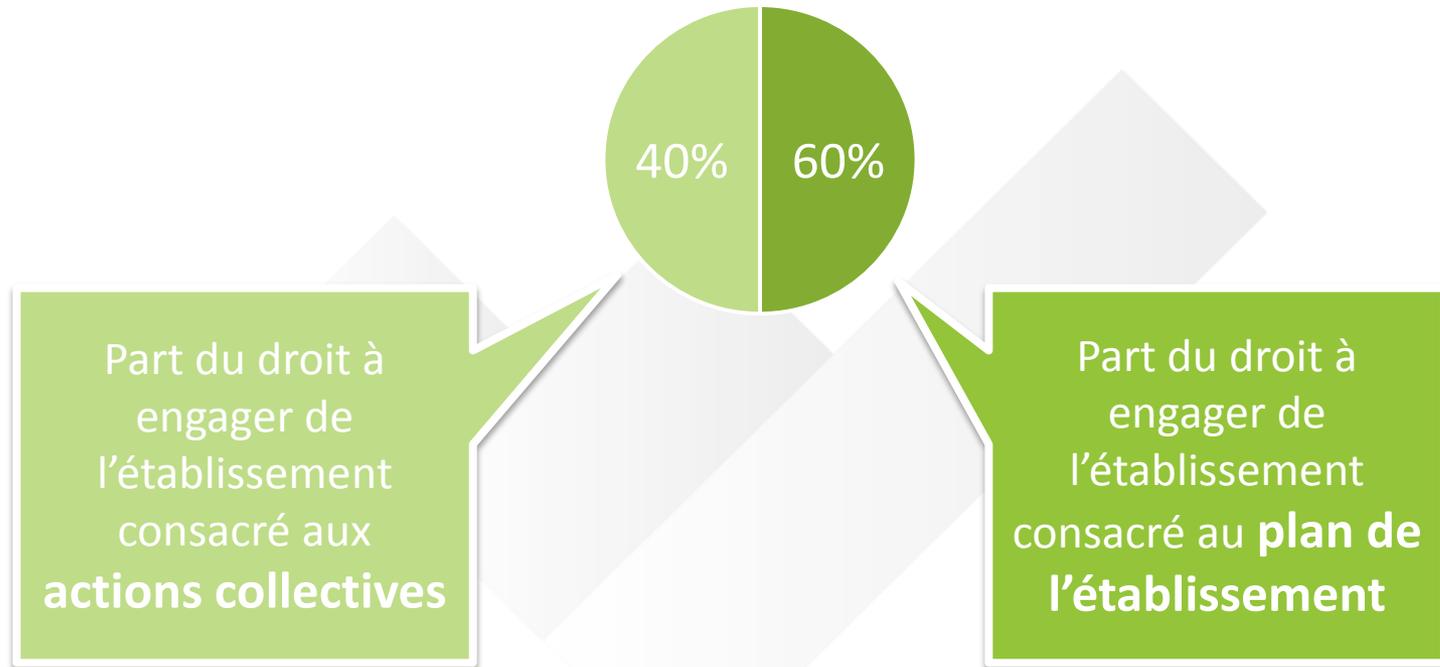


3. Le budget formation post-réforme



Le budget formation post-réforme

Répartition de l'enveloppe "Plan"



Prise en charge :

Etablissement de – 50 salariés : 100% des frais pédagogiques

Etablissement entre 50 et 299 salariés : 50% des frais pédagogiques

Sans plafond d'inscriptions

Enveloppe mutualisée au niveau d'Opcalia

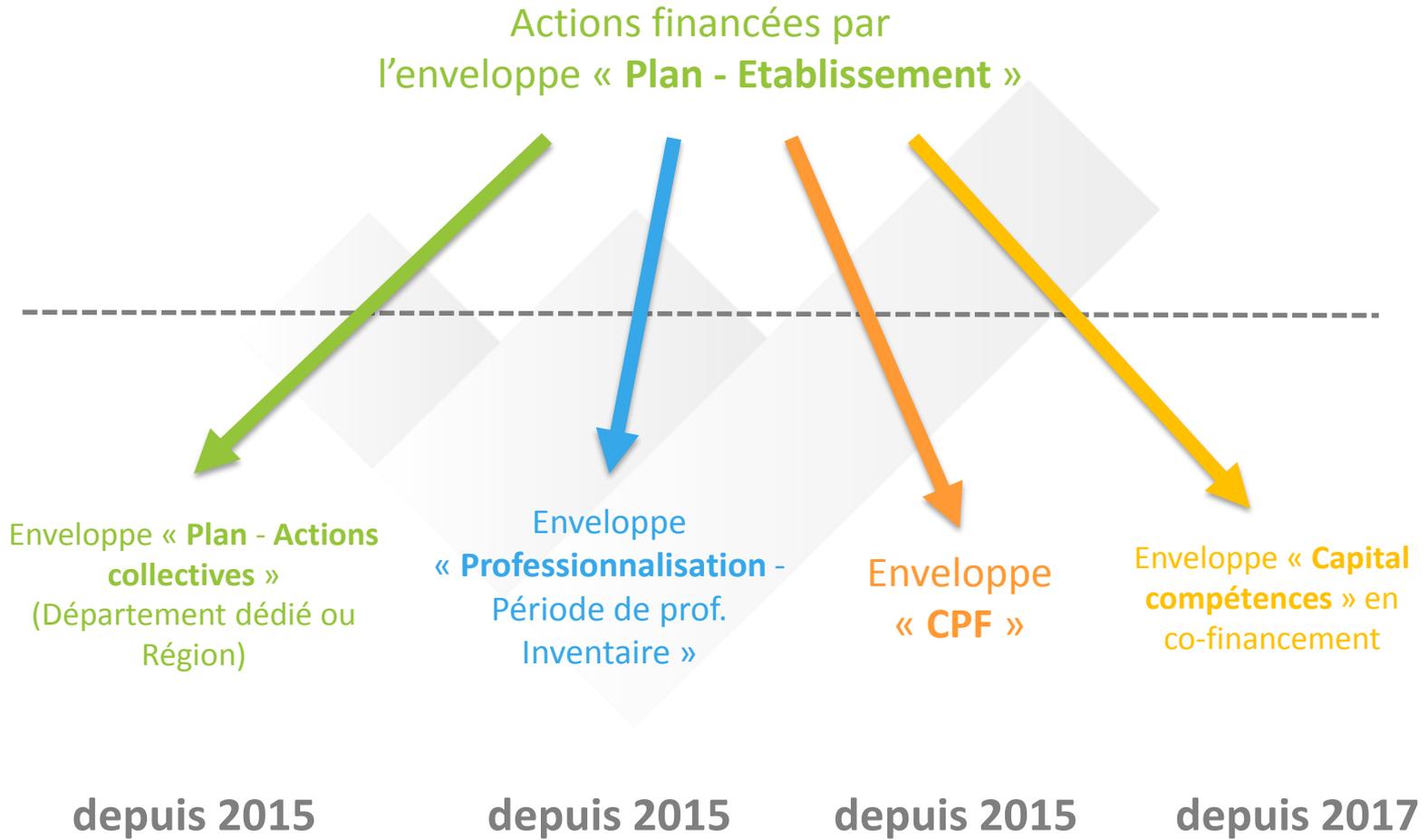
Prise en charge :

Selon Règles de prise en charge

Enveloppe mutualisée au niveau du Dépt dédié



Le budget formation post-réforme





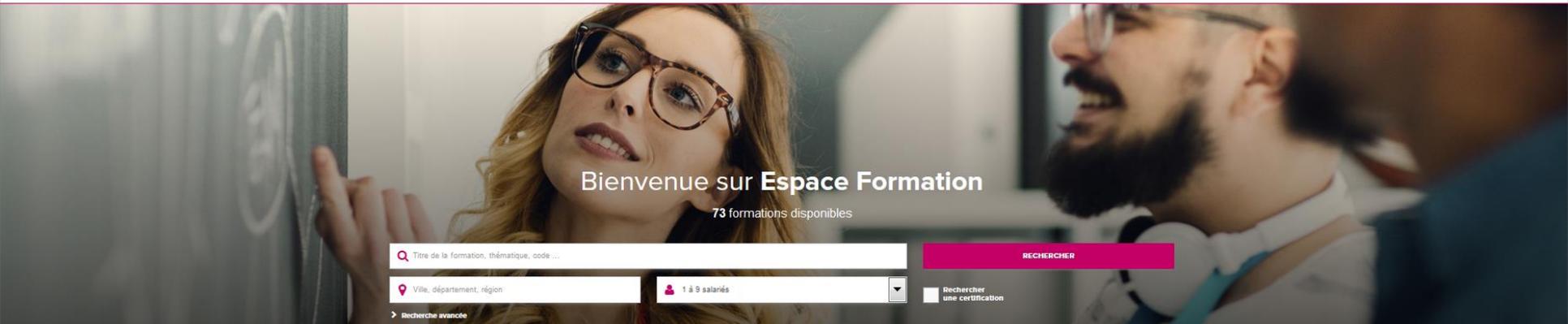
4. Les règles de prise en charge 2017



5. L'Espace Formation



L'Espace formation



Bienvenue sur Espace Formation

73 formations disponibles

🔍 Titre de la formation, thématique, code ...

RECHERCHER

📍 Ville, département, région

👤 1 à 9 salariés

Rechercher une certification

➔ Recherche avancée

DECouvrez NOS FORMATIONS

Coûts pédagogiques pris en charge à 100% pour les moins de 50

Coûts pédagogiques pris en charge à 50% pour les plus de 50

Nouveaux comportements scolaires
Du 09/02/2016 au 11/02/2016 (2 Jrs)

Il s'agira de - prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire - savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter - Entier son

📍 38480 € À partir de 300 € Présentiel

📍 40220 € À partir de 450 € Présentiel

📍 2 autres dates 📅 35706 € À partir de 450 € Présentiel

espaceformation.opcalia.com



L'Espace formation

6 149 formations disponibles

🔍 Titre de la formation, thématique, o

📍 Ville, département, région, CP

Offre « Actions collectives »
Enseignement privé



Les plus demandées



Les nouveautés



Les secteurs professionnels

CRÈCHE

ESTHÉTIQUE

ETABLISSEMENT SCOLAIRE

GROUPEMENT D'EMPLOYEURS

HÔTELLERIE - RESTAURATION

INDUSTRIE DU JOUET ET DE LA
PUÉRICULTURE

MEDECINE DU TRAVAIL

ORGANISMES DE FORMATION

SERVICES FUNÉRAIRES

SERVICES À LA PERSONNE

SOCIÉTÉS FINANCIÈRES

SÉCURITÉ

TEXTILE-MODE-CUIRS

TRANSPORT AÉRIEN

TÉLÉCOMS



Offre « Actions collectives »
régionale

Bienvenue sur Espace Formation

6 149 formations disponibles

🔍 Titre de la formation, thématique, organisme de formation ...

RECHERCHER

📍 Vannes

👤 1 à 9 salariés

➤ Recherche avancée

- Vannes (Morbihan)
- Pouy-sur-Vannes (Aube)
- Vannes-le-Châtel (Meurthe-et-Moselle)
- Vannes-sur-Cosson (Loiret)

DÉCOUVREZ NOS FORMATIONS



Les plus demandées



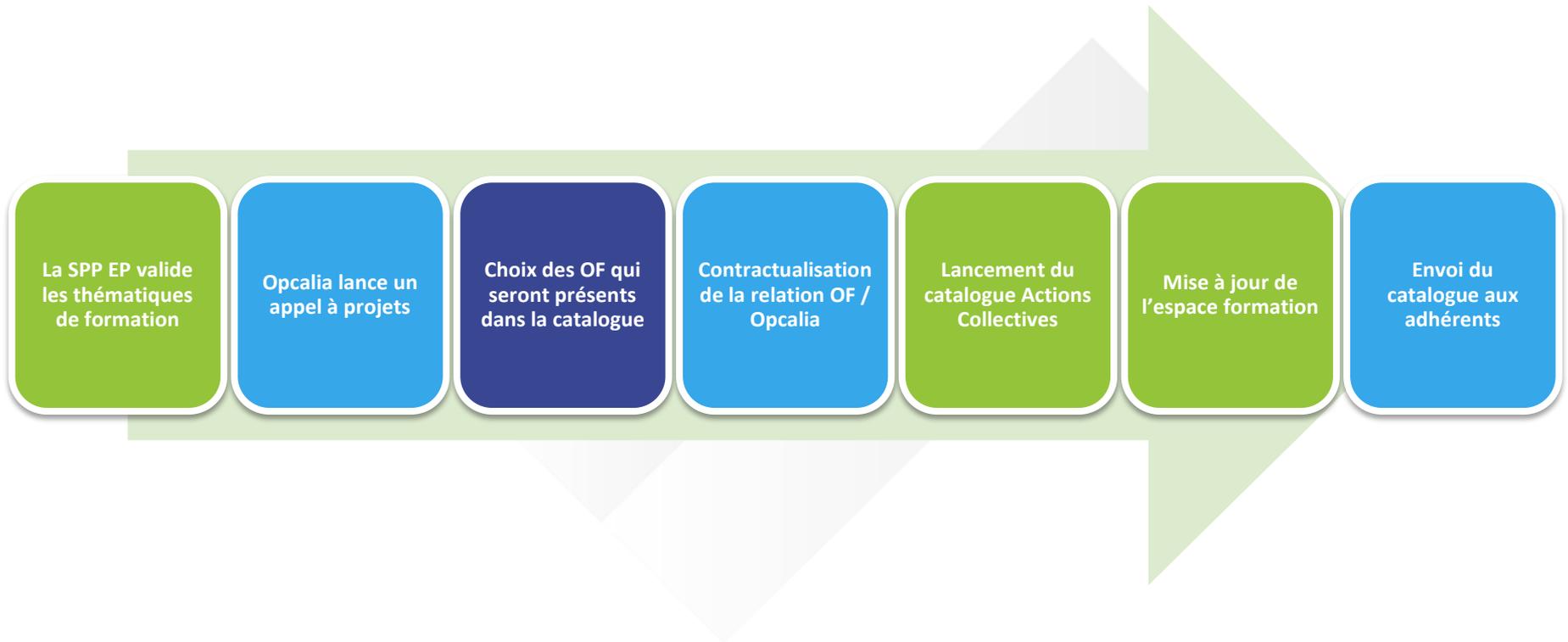
Les parcours



Les secteurs professionnels



L'offre Enseignement privé



La SPP EP valide les thématiques de formation

Opalia lance un appel à projets

Choix des OF qui seront présents dans la catalogue

Contractualisation de la relation OF / Opalia

Lancement du catalogue Actions Collectives

Mise à jour de l'espace formation

Envoi du catalogue aux adhérents



L'offre Enseignement privé

- 10 nouvelles thématiques feront partie de l'offre 2017 d'actions collectives destinées aux établissements d'enseignement privés

1. Professionnaliser la pratique des ACEM	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les missions et les activités confiées à l'ACEM• Connaître les protocoles d'hygiène et de sécurité• Identifier les besoins de l'enfant, acquérir des bases sur le développement physique et psychologique de l'enfant (3-6 ans)
2. Sécurité dans les établissements	<ul style="list-style-type: none">• Assurer la sécurité des élèves au quotidien / pendant les sorties scolaires• Mise à jour du Plan Particulier de Mise en Sûreté• Comment présenter les mesures de sécurité (élèves, parents, communauté éducative...)
3. Les bases de la comptabilité générale et l'application à l'enseignement privé	<ul style="list-style-type: none">• Compléter, approfondir ses connaissances en comptabilité• Découvrir les spécificités de l'enseignement privé
4. Comment accélérer la production des comptes annuels dans les établissements d'enseignement privés	<ul style="list-style-type: none">• Planifier et réaliser les travaux de révision comptable• Structurer un dossier de contrôle adapté au secteur• Préparer au mieux le dossier comptable avant l'intervention de l'expert-comptable ou du commissaire aux comptes
5. La comptabilité analytique	<ul style="list-style-type: none">• Obtenir des informations pertinentes par secteur d'activité, par centre de coûts pour optimiser la gestion d'un établissement et étayer les décisions de gestion
6. Analyser la situation financière de mon établissement	<ul style="list-style-type: none">• Etre capable de donner un avis sur la situation financière d'un établissement• Faire des propositions pour l'améliorer
7. Un outil de gestion incontournable : le budget	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre le processus d'élaboration budgétaire et son calendrier• Bâtir les plans pluriannuels d'investissement et de travaux
8. Mettre en place un contrôle interne efficace	<ul style="list-style-type: none">• Identifier les risques et être capable de proposer des solutions pour les contrôler• Etre capable de faire une analyse critique des procédures de contrôle interne mises en place dans votre établissement
9. Le financement d'un projet immobilier	<ul style="list-style-type: none">• Optimiser le financement d'un projet immobilier• Réaliser un plan de financement solide à présenter aux investisseurs potentiels
10. Gérer un contrat de restauration scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Elargir sa connaissance du secteur de la restauration scolaire• Suivre et contrôler efficacement un contrat de restauration



L'offre Enseignement privé

- Rappel des thématiques déjà intégrées dans l'offre :

Intégration et accompagnement du handicap en milieu scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Connaître les différents handicaps (dyscalculie, dyspraxie, dysphasie, troubles de l'attention, hyperactivité...)• Adapter les pratiques pédagogiques pour prendre en compte la diversité des élèves et leurs besoins spécifiques• Faciliter l'intégration scolaire des élèves porteur de handicap
Bonnes pratiques d'hygiène et éco-gestes	<ul style="list-style-type: none">• Répondre aux exigences et aux évolutions en matière de sécurité alimentaire et d'hygiène en milieu scolaire• Sensibiliser à la dégradation de l'environnement et au développement des gestes écoresponsables
Evolution de l'environnement social des élèves et de leur famille	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre l'évolution du comportement et des demandes des jeunes et des familles d'aujourd'hui• Savoir repérer les difficultés qu'induit la communication aux familles et leurs exigences (ex. judiciarisation des relations Ecole-familles)
Les nouveaux comportements scolaires	<ul style="list-style-type: none">• Prendre en compte l'évolution des jeunes et leur nouveau rapport à l'autorité dans l'espace scolaire• Savoir se positionner face à des situations génératrices de conflits et les surmonter• Exercer son autorité en relation éducative
Les nouvelles pratiques de communication des élèves et de leur famille	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les différentes formes de communication et s'adapter aux comportements induits par les nouvelles pratiques numériques• Adopter une posture professionnelle face à la montée des outils de communication dématérialisés et des réseaux sociaux
Prévenir et agir contre le décrochage scolaire	<ul style="list-style-type: none">• Déceler les premiers signes de décrochage (absentéisme, difficultés scolaires, élève en retrait...)• Renforcer le rôle des parents dans le suivi de la scolarité de leur enfant• Adapter son comportement face à un « décrocheur » et définir des actions d'accompagnement scolaire ou socio-éducatif
Chef d'établissement, cadre de l'enseignement privé, comment bien conduire un entretien professionnel ?	<ul style="list-style-type: none">• Intégrer les nouvelles obligations issues de la réforme de la formation professionnelle de mars 2014• Former et professionnaliser à la conduite de l'entretien
Elaborer son plan de formation	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les obligations de l'établissement concernant le plan de formation (obligations légales et conventionnelles)• Connaître la démarche d'élaboration du plan de formation• Comprendre et optimiser les financements (lien avec l'OPCA)
Former les salariés en CUI-CAE dans les établissements scolaires	<ul style="list-style-type: none">• Maîtriser les obligations légales de l'établissement relatives aux CUI-CAE• Savoir proposer et construire un parcours de formation adapté• Connaître les actions d'accompagnement des salariés en CUI
Salarié de l'enseignement privé, comment bien préparer son entretien professionnel ?	<ul style="list-style-type: none">• Comprendre les principes et les enjeux de l'entretien professionnel• Connaître les différents supports et outils (grille de l'entretien et état récapitulatif, site de l'OPCA, site de la branche)• Apprendre à argumenter et mettre en valeur ses motivations, son projet professionnel, savoir expliquer ses souhaits d'évolution



6. Décret qualité pour les organismes de formation



Le Décret qualité

Le ministère du Travail, de l'Emploi, de la Formation professionnelle et du Dialogue social, dressait en 2013 le constat d'un marché de la formation très difficile à lire pour les personnes souhaitant suivre ou acheter une formation.

Il a également considéré que la qualité de la formation était trop hétérogène, et que la profusion de l'offre et le manque de critères stables rendaient le marché très complexe.



Le Décret qualité

Ainsi, 6 critères de qualité ont été définis et permettront aux différents financeurs (Opca, collectivités territoriales, Opacif, Pôle emploi, Agefiph) de s'assurer de la qualité du prestataire à dispenser une formation de qualité :

1. L'identification précise des objectifs de la formation et son adaptation au public formé,
2. L'adaptation des dispositifs d'accueil, de suivi pédagogiques et d'évaluation aux publics de stagiaires,
3. L'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement à l'offre de formation,
4. La qualification professionnelle et la formation continue des personnels chargés des formations,
5. La conduite d'information du public sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus,
6. La prise en compte des appréciations rendues par les stagiaires.



Au titre de cette responsabilité nouvelle, les financeurs de la formation pourront :

- Satisfaire les procédures internes d'évaluation des financeurs : DATA DOCK ,
- Soit prendre en compte une liste de labels certifications qualité qui sera établie par le Cnefop à compter de janvier 2016 (exemple : ISQ-OPQF, NF 214, Iso 29990...).



Objectif de DATA DOCK : Mutualiser les travaux relatifs aux démarches d'évaluation interne des financeurs

- 1) Les OF qualifient le DATA DOCK via les 21 indicateurs qualité communs sur un mode déclaratif (Cf. 21 indicateurs dans pochette)
- 2) Les financeurs utilisent le DATA DOCK pour construire leur propre catalogue de référence en fonction de leur spécificité
- 3) DATA DOCK non visible en externe : accès réservé aux seuls financeurs
- 4) Enregistrement déclaratif des données par les OF,
- 5) Contrôle des données par les financeurs (DPC, CSF, campagnes de contrôle, etc)

Avant le 30 juin 2017



Merci de votre attention !

www.opcalia.com

espaceformation.opcalia.com

laurent.zlotkowski@opcalia.com

formation@branche-eeep.org

jean-marc.belz@opcalia.com